



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-28441>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **24-28441**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Loupian

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maîtrise d'oeuvre pour la rénovation et l'aménagement d'espaces publics en centre ancien de Loupian

Description : Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges. Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. La municipalité souhaite rénover ses espaces publics, en améliorer la fonctionnalité et la qualité paysagère, tout en réorganisant les usages actuels. Afin que ce travail de valorisation soit pertinent et pérenne, une réflexion conjointe sur le fonctionnement global du centre village, portant sur la circulation et le stationnement, doit être menée

Identifiant de la procédure : ff1c8f43-1b77-414a-8330-dd373ef0457f

Identifiant interne : 23LOU002/MR

Type de procédure : Restreinte

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71420000 Services d'architecture paysagère

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71410000 Services d'urbanisme

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 **Lot** : LOT-0000

Titre : Maîtrise d'oeuvre pour la rénovation et l'aménagement d'espaces publics en centre ancien de Loupian

Description : Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges. Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. La municipalité souhaite rénover ses espaces publics, en améliorer la fonctionnalité et la qualité paysagère, tout en réorganisant les usages actuels. Afin que ce travail de valorisation soit pertinent et pérenne, une réflexion conjointe sur le fonctionnement global du centre village, portant sur la circulation et le stationnement, doit être menée

Identifiant interne : S-PF-1358315

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71420000 Services d'architecture paysagère

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71410000 Services d'urbanisme

Options :

Description des options : Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges. Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 30

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite et sous réserve de sa recevabilité, exercer devant le tribunal administratif de Montpellier : - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours en indemnisation qui devra, obligatoirement faire l'objet d'une demande préalable auprès de la personne publique (au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 394,647 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0000

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ATELIER SITES

Offre :

Identifiant de l'offre : ATELIER SITES

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0000

Valeur du résultat : 394,647 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23lou002

Titre : Maîtrise d'oeuvre pour la rénovation et l'aménagement d'espaces publics en centre ancien de Loupian

Date de conclusion du marché : 07/03/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 18

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Ville de Loupian

Numéro d'enregistrement : 21340143300015

Adresse postale : Sète agglomération méditerranée Direction Commande Publique Mutualisée, 4, avenue d'aigues

Ville : Frontignan

Code postal : 34110

Pays : France

Point de contact : Directeur le

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0467464741

Adresse internet : <https://www.loupian.fr/>

Profil de l'acheteur : <http://www.agglomeration.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Montpellier

Numéro d'enregistrement : 547230

Adresse postale : 6, rue Pitot

Ville : Montpellier

Code postal : 34063

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Téléphone : 0467548100

Télécopieur : 0467547410

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : ATELIER SITES

Taille de l'opérateur économique : sme

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 8 Rue Emile Zola

Ville : Montpellier

Code postal : 34000

Pays : France

Adresse électronique : agence@ateliersites.fr

Téléphone : 0464664413

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0000

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 41b35129-fd5e-4298-ae73-b61e4f29fa81 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 08/03/2024 à 10:13

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/03/2024